



DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[13 octobre 2026]

Date de la convocation

7 octobre 2026

Date d'affichage

15 octobre 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 28

Procurations : 4

Votants : 32

N° 121/ 2026

Patrice GAUSSERAND, Maire, Daniel RIBES, Marie MONTELS, Joëlle BERTHOMIEU, Michel CARIVEN, Daniel BREIL, Jennifer CHEVALIER, Laurent SQUASSINA, adjoints, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Martine VIOLETTE, Bruno FOLMER, Eric BAILHE, Isabelle DURANCEAU, Antony MOUSSU, Karine DEPETRIS, Lahcene BAAZIZ, Corinne DARMANI, Bernard ROUQUETTE, Delphine GANTOIS-HENRY, Virginie SIMON, Jean-Marc AGUERRE, Peggy NOUVIALE, Marie-Thérèse CIGLIANA, Sylvie BAGUELIN, Christelle HARDY, Claire VILLENEUVE, Jean MONCERET, conseillers

Absents et représentés : Jean-Brice TERZIEFF, Nicolas AUTHESERRE, Virginie PUECH, Christophe WATTRELOT,

Absents : Thomas DOMENECH

Secrétaire de séance : Jennifer CHEVALIER

OBJET DE DELIBERATION : Subvention à l'association les 400 coups

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le versement d'une subvention de 3200 € à l'association les 400 Coups pour l'organisation d'événements culturels axés sur le cinéma, et notamment le Festival du Cinéma Européen.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement de la subvention mentionnée ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou à l'Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en œuvre des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Maire

Patrice GAUSSERAND

La secrétaire de séance,

Jennifer CHEVALIER

Signé électroniquement par :
Patrice GAUSSERAND

Fait à Gaillac le 14 octobre 2026